

**TITRE DU MANDAT :** Personne conseillère en développement de politiques et procédures

**LIEU DU VOLONTARIAT :** Yaoundé, Cameroun

**DURÉE :** 3 mois

**DATE DE DÉBUT SOUHAITÉE :** Dès que possible

### **LE PROGRAMME CLÉ**

Ce mandat s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération volontaire *Compétences, Leadership, Éducation* (Programme CLÉ), une initiative mise en œuvre par un consortium composé de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, d'Éducation internationale et de la Fédération des cégeps. Financé par Affaires mondiales Canada (AMC), le Programme CLÉ a commencé en 2020 et sera en cours jusqu'en 2027 dans six pays (Bénin, Cameroun, Guinée, Rwanda, Sénégal et Togo). Le programme vise à accroître le bien-être économique et social des populations les plus marginalisées et les plus vulnérables – en particulier les filles et les femmes – par l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, secondaire et de la formation professionnelle et technique (EFTP). Pour ce faire, le Programme CLÉ compte renforcer les capacités d'une quarantaine de partenaires dans la mise en œuvre d'initiatives et de services éducatifs de qualité qui sont plus inclusifs, plus novateurs et plus durables sur le plan environnemental, et qui font progresser l'égalité de genre.

### **DESCRIPTION DU MANDAT**

Un mandat pour une personne coopérante volontaire en développement de politiques et procédures est à pourvoir au Cameroun (Yaoundé), afin d'accompagner Education for All Network (CEFAN), qui est la coalition nationale des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur de l'éducation. La coalition est présente dans les 10 régions du Cameroun et mène des plaidoyers en faveur d'une éducation plus inclusive et de meilleure qualité. Le CEFAN a un ensemble de politiques et procédures mais ne dispose pas de politique relative à la gestion des performances de son personnel, de politiques de voyage et d'indemnités journalières, de gestion des contrats et des sous contrats, de planification de la mobilisation des ressources, etc.

Le mandat de la personne coopérante volontaire consistera à accompagner l'organisation dans l'élaboration de ces politiques et procédures en prenant en compte les réalités financières (dépendance aux financements bailleurs) et structurelles du CEFAN.

**En fonction des besoins, et sans se limiter à ce qui est mentionné, la personne coopérante volontaire devra assumer les responsabilités suivantes :**

- Analyser et évaluer les politiques, pratiques et procédures relatives aux ressources humaines, à la gestion des contrats et des sous-contrats de financement et à la mobilisation des ressources du CEFAN.
- Accompagner le partenaire dans l'examen, la conception et la formulation de nouvelles politiques et procédures (relatives aux ressources humaines, à la gestion des contrats et des sous-contrats de financement et à la mobilisation des

ressources) en ayant une attention particulière à la faisabilité de leurs mises en œuvre dans le contexte du CEFAN.

### COMPÉTENCES REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme en gestion, administration, management, ressources humaines ou tout autre qualification pertinente.
- Posséder une vision globale du management d'une organisation.
- Avoir une bonne expérience dans l'élaboration de processus et politiques dans le contexte des OSC.
- Avoir une expérience dans l'accompagnement d'organisations de la société civile.
- Avoir une expérience de travail dans la conduite de facilitation.
- Avoir une bonne compétence en communication orale, écrite et interpersonnelle.
- Expérience en Afrique subsaharienne est un atout.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être une personne citoyenne canadienne, résidente permanente du Canada ou une personne ayant la nationalité d'un [pays admissible](#), autre que celle du pays d'affectation;
- Pour les personnes se trouvant à l'extérieur du pays d'affectation, pouvoir présenter une preuve officielle d'une vaccination complète contre la COVID-19 avec un vaccin reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé (essentiel);
- Réussir les procédures d'analyse des antécédents judiciaires;
- Répondre aux critères pour effectuer les démarches de visa afin de résider et de travailler dans le pays d'intervention;
- Être en bonne santé physique et mentale et pouvoir travailler dans des conditions difficiles (rapport d'examen médical à l'appui).

### CONDITIONS OFFERTES

- Mandat de personne coopérante volontaire à court terme;
- Allocation de subsistance adaptée au coût de la vie;
- Assurances médicales;
- Certains frais médicaux pré-mandat;
- Hébergement sécuritaire et confortable;
- Un processus de formation complet.

### POUR POSTULER

Les personnes intéressées par le mandat doivent remplir le formulaire se trouvant à [cette adresse](#). Veuillez noter que le processus de sélection se fait de manière continue.

Il est important de noter que du personnel attiré au recrutement des volontaires dans les trois organisations partenaires du Programme CLÉ pourra avoir accès aux dossiers de candidature.

Seules les personnes retenues à la suite de l'analyse du dossier de candidature seront contactées.

\*\*\*\*\*